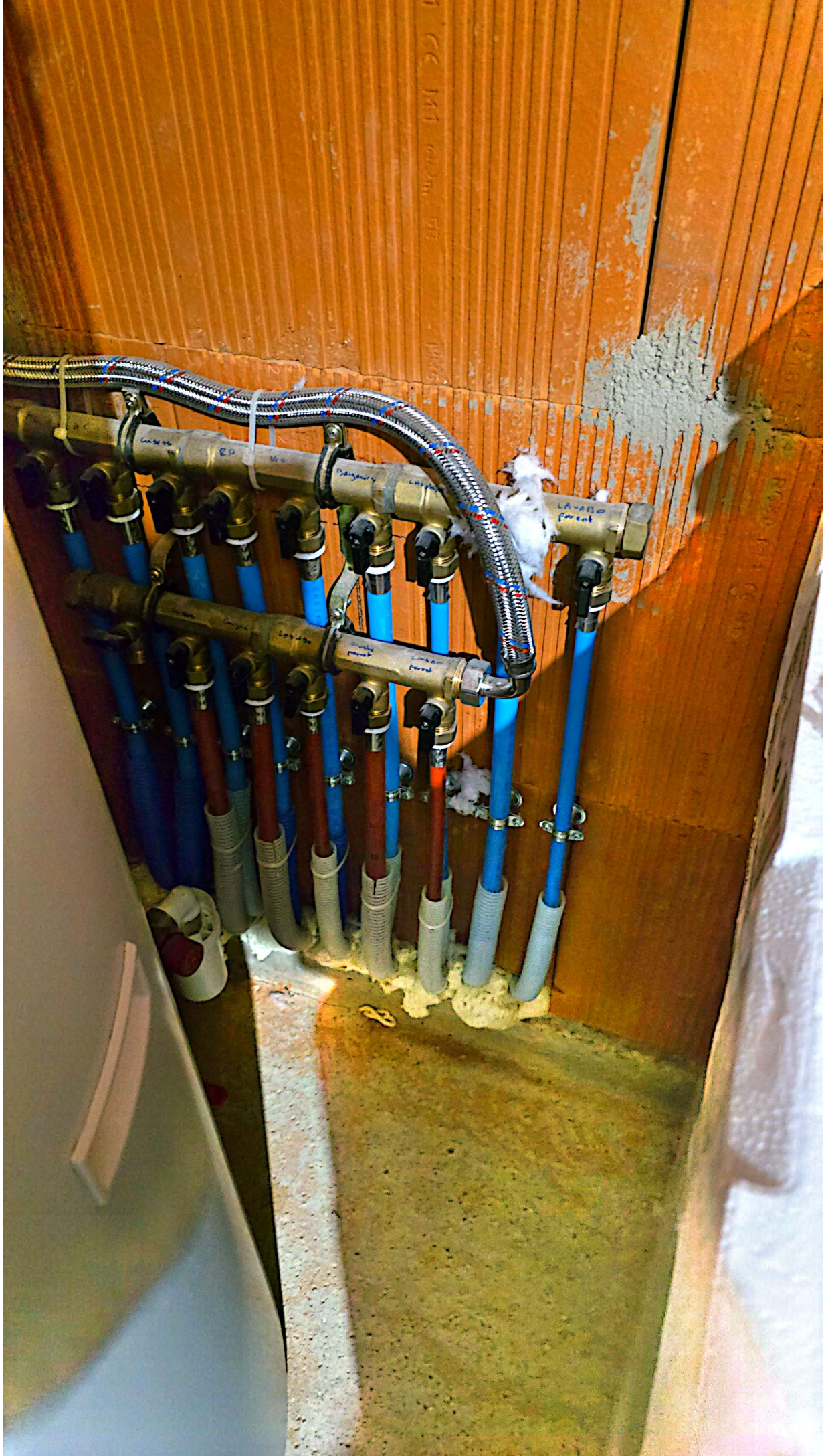
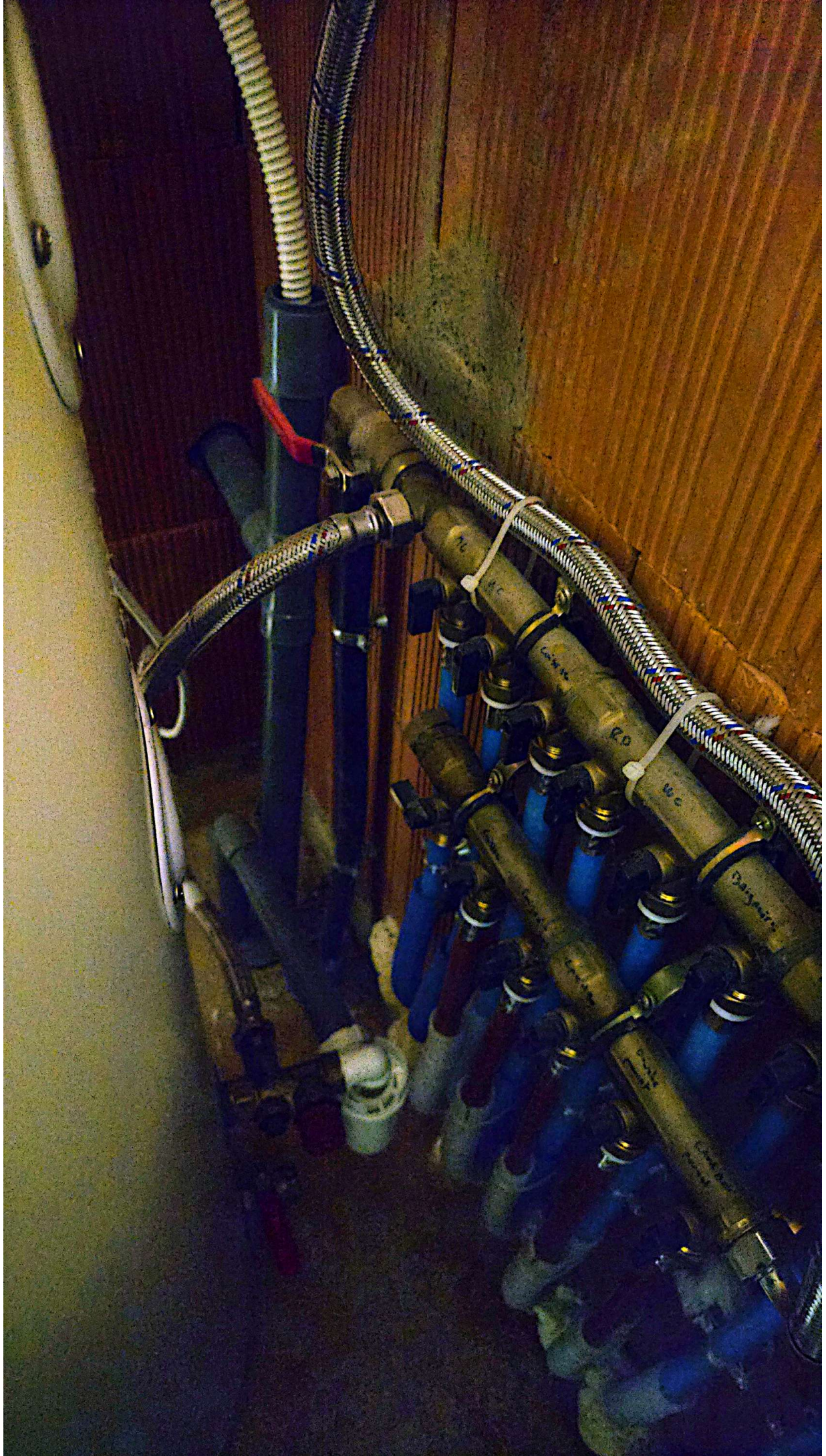











BOURGEOIS
GLOBAL


Art'Energie
Electricité Climatisation Plomberie Photovoltaïque
Tel: 06 13 86 93 70 / 06 04 38 39 03

magnésium



CREDIT LYONNAIS



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CREDIT LYONNAIS
FOS SUR MER,
14 AVENUE JEAN JAURES
13270 FOS SUR MER

----- Titulaire du compte -----

MONSIEUR MICHEL SALADIN

----- Domiciliation -----

FOS SUR MER (02873)

----- Références bancaires nationales - RIB -----

Banque	Indicatif	N° de compte	Clé
30002	02873	0000001937B	95

----- Références bancaires internationales -----

IBAN : FR28 3000 2028 7300 0000 1937 B95
BIC : CRLYFRPP



REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE

CLIENT TITULAIRE DU CONTRAT

Nom et Prénom ou Raison Sociale:
M. OU MME SALADIN Michel Et Aliette
Adresse desservie
17 RUE DES JONCS
34370 CAZOULS LES BEZIERS

VOS REFERENCES

PDL : 65010100180246
PDS : 650000005825

2053221641V00001 00701

M OU MME SALADIN MICHEL ET ALIETTE
17 RUE DES JONCS
34370 CAZOULS LES BEZIERS

VOS CONTACTS

 Horaires d'ouverture :
Lundi / Mercredi / Vendredi : 9h à 12h
Mardi / Jeudi : 14h à 18h

www.regiecazouls.com

 accueil@regiecazouls.com

 Accueil et Dépannage 24/24

(coût d'une communication locale)

04 67 93 60 70

ORGANISATION

REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE DE
CAZOULS

23 AVENUE JEAN JAURES | 34370
CAZOULS LES BEZIERS
E-MAIL : accueil@regiecazouls.com

SIRET N° 21340069000201
IDENTIFIANT TVA : FR43213400690
IBAN : FR7610071340000000200863610
BIC : TRPUFRP1XXX

CONTRAT

Offre : Résidentiel double tarif - 9 kVA

Heures Creuses A - de 23h30 à 07h30
Délai de préavis de résiliation de votre
contrat : aucun

MESSAGES

VOTRE FACTURE D'ELECTRICITE CONTRAT DU 15/11/2025

FACTURE N° 6502517398

Détails au verso

☐ Abonnement	63,05 €
☐ Taxes et Contributions	7,11 €
Total facture TTC	70,16 €
<i>Dont part acheminement H.T</i>	29,23 €
Solde antérieur	0,00

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Montant à payer avant le 15/12/2025 **70,16 €**

Evolution de votre consommation en kWh

2053221641V0000120101



DEMANDE DE FINANCEMENT

 Remplir par le Prêteur
 A RENVoyer

N° de dossier de l'Emprunteur :

Souscrit auprès de **BNP Paribas Personal Finance**, ci-après dénommé le prêteur
 Etablissement de crédit - SA au capital de 561 882 202 euros - 542 077 902 R.C.S Paris
 Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
 N° ORIAS : 07 023 128 (www.orias.fr) - N° ADEME : FR200182_03KLJL

L'Emprunteur/L'Acheteur ci-après dénommé l' « Emprunteur » ou l' « Acheteur » :

Civilité, Nom, Prénoms :

Nom de jeune fille :

Né(e) le :

Adresse :

Le Vendeur ou le Prestataire de service :

Nom vendeur :

Numéro vendeur :

Nature juridique :

Capital social :

dont le siège social est :

SAS SFTE

techniparc de la bastidonne
 chemin de l'aumône vieille
 13681 AUBAGNE CEDEX
 siret 391 953 023 00044

Numéro Siren :

Ville RCS :

Le Co-emprunteur

Civilité, Nom, Prénoms :

Nom de jeune fille :

Né(e) le :

Adresse :

Les termes « Emprunteur » et « Acheteur » utilisés dans le présent document désignent
 aussi bien l'Emprunteur que le Co-emprunteur.

Le descriptif doit être suffisamment détaillé et doit correspondre à ce qui est indiqué dans le bon de commande ainsi que dans le contrat de crédit.

Le soussigné, en sa qualité de Vendeur ou de Prestataire de service, après avoir été informé par le Prêteur de l'acceptation du crédit dans le délai visé à l'article L. 312-52 du code de la consommation, certifie sous sa responsabilité :

- Que la livraison du bien à l'Acheteur et/ou la réalisation de la prestation de service a été réalisée conformément au contrat de vente conclu par ce dernier.
- Que l'offre de contrat de « crédit accessoire à une vente » a été signée par l'Emprunteur :
 - ☐ dans l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service ou en foire et salon.
 - Que dans le cadre d'une vente réalisée dans l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service l'Acheteur : ☐ a demandé ☐ n'a pas demandé à être livré immédiatement dans les conditions prévues aux articles L. 312-47 et R. 312-20 du Code de la consommation, ramenant le délai de rétractation à la date de livraison du bien et/ou de la réalisation de la prestation de service, lequel ne peut jamais être inférieur à 3 jours ou excéder 14 jours.
 - ☐ au domicile de l'Emprunteur ou dans tout autre lieu que l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service.
 - ☐ par une technique de communication à distance (en Vente à Distance).

- Que le montant du versement comptant a été intégralement versé par l'Acheteur.

En conséquence, le soussigné, en sa qualité de Vendeur ou de Prestataire de service :

- demande au Prêteur de procéder à la mise à disposition des fonds d'un montant [redacted] au titre du contrat de crédit ci-dessus référencé.
- se reconnaît responsable et s'engage à rembourser le Prêteur, à sa première demande, à concurrence du montant total du financement et de toutes autres sommes stipulées au contrat de vente signé par l'Acheteur :
 - au cas où les stipulations ci-dessus n'auraient pas été respectées.
 - en cas d'inexactitude dans les informations mentionnées sur l'offre du contrat de vente ainsi que sur les présentes, ou tout autre document.

Le Vendeur ou le Prestataire de service

[Signature]

SAS SFTE
 techniparc de la bastidonne
 chemin de l'aumône vieille
 13681 AUBAGNE CEDEX
 siret 391 953 023 00044

ATTESTATION DE LIVRAISON

L'Emprunteur/Acheteur reconnaît en signant la présente attestation sans réserve :

- que la livraison du bien et/ou la fourniture de la prestation de service ci-dessus désigné(e) a été pleinement effectuée conformément au contrat principal de vente préalablement conclu avec le Vendeur ou le Prestataire de service ;
- que cette livraison ou fourniture est intervenue le : [redacted]

Il reconnaît que conformément à l'article L. 312-48 du code de la consommation ses obligations au titre du contrat de « crédit accessoire à une vente » ci-dessus référencé prennent effet à compter de la livraison du bien ou de la fourniture de la prestation de service. En conséquence, il demande au Prêteur, par la signature de la présente attestation et en sa qualité d'Emprunteur, de procéder à la mise à disposition des fonds au titre dudit contrat de « crédit accessoire à une vente »

Fait à :

[Signature]